

COVID-19 - Inventaire des structures de soins intermédiaires - Enquête en ligne du SPF Santé publique - De quoi parle-t-on ?

Dans le cadre du combat contre le virus COVID-19, il est possible que les hôpitaux soient saturés. Il faudra alors les « désengorger ». L'idée est de créer notamment avec l'armée et la Croix rouge une troisième ligne de structures dites de soins intermédiaires.

Ces structures intermédiaires accueilleraient des patients contagieux COVID-19 ou pas :

- soit qui ont été vus dans une « station de triage » de médecins généralistes ou d'un service d'urgence et ne doivent pas être soignés à l'hôpital ;
- soit qui ne doivent pas rester à l'hôpital mais qui ne peuvent pas encore retourner chez eux.

Il est nécessaire de recevoir ces patients dans de bonnes conditions et de manière structurée car ils peuvent encore être une source d'infection COVID-19. La durée estimée du séjour serait de maximum 2 semaines.

L'ouverture d'une structure intermédiaire serait décidée par le Gouverneur après concertation avec le SPF Santé publique. Ce lieu de substitution cesserait d'exister à la fin de l'épidémie.

Une cellule fédérale composée de membres du SPF Santé publique et de l'armée travaille sur le dossier avec notamment les médecins généralistes, les hôpitaux, les Régions¹, les Unions de Villes et Communes, les Fédérations des CPAS...

Vu la proximité du pic de l'épidémie, le Fédéral fait rapidement un inventaire des bâtiments qui pourraient servir pour développer si nécessaire cette troisième ligne. La première priorité est de trouver des installations bien équipées pour l'hébergement (dites de capacité moyenne). La seconde est de trouver des installations improvisées (dites de haute capacité).

A illustratif deux photos et quelques éléments donnés par la cellule fédérale chargée du dossier :

Capacité moyenne (priorité 1)	Haute Capacité (priorité 2)
Si l'intensité de l'épidémie reste moyenne	Si l'intensité de l'épidémie devient élevée (Comme en Italie par exemple)
	
Ex. : hôtel, centre de vacances, accueil de jour hospitalier, centre de revalidation	Ex : maisons de repos vides, hôpitaux vides, salle de sport, ancienne ILA ²
L'accent est mis sur l'assistance psychosociale	L'accent est mis sur la nécessité opérationnelle
Transport sous contrôle des autorités locales	Transport par ambulance

¹ Aviq pour la Wallonie

² Initiative locale d'accueil

Dans les deux cas, il convient que ces infrastructures soient facilement accessibles, équipées en eau et en énergie, raccordées à un réseau d'égouts. Un inventaire de ces structures est en cours.

En cas d'activation des infrastructures renseignées, les autorités fédérales, en collaboration avec les autorités régionales et communautaires, s'engagent à prendre en charge les aménagements requis, ainsi que la remise en état des installations et leur assainissement au moment où il sera décidé de libérer les bâtiments.

Il existe encore beaucoup de questions sur ces structures notamment en terme de personnel, de transport des patients et de matériel. Un PowerPoint donne une description du plan d'approche arrêté à l'échelon fédéral.